

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre Prisme Limousin et l'Insee Limousin.

SOCIÉTÉ

Fins de carrière : près de 100 000 départs en Limousin d'ici 2020

Avec le départ à la retraite de près de 100 000 actifs entre 2010 et 2020, le Limousin ferait partie des régions les plus touchées par les cessations définitives d'activité.

Ces cessations d'activité, parfois massives, dessinent des enjeux particuliers dans les métiers en développement ou dans ceux qui comptent une forte proportion de seniors.

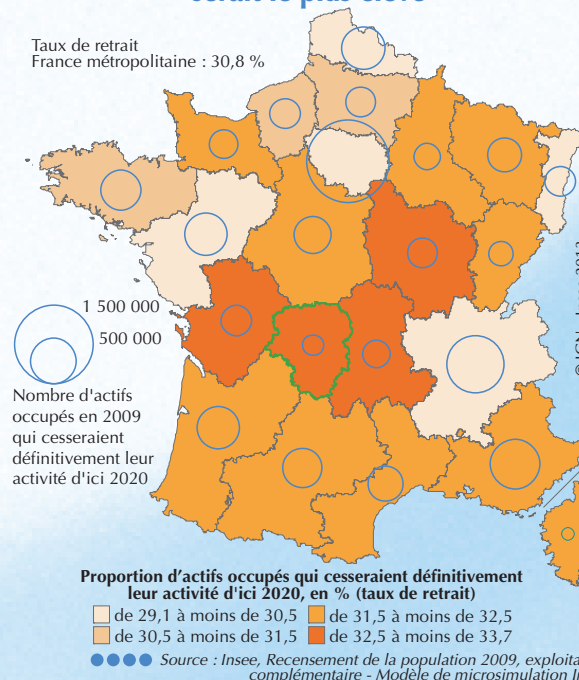
Un départ à la retraite sur trois concernerait les domaines professionnels des services aux particuliers et aux collectivités, de l'administration publique et de la santé-action sociale.

Entre 2010 et 2020, près de 100 000 personnes travaillant aujourd'hui en Limousin devraient cesser définitivement leur activité, dans l'hypothèse du maintien des comportements de départ à la retraite et du contexte législatif et réglementaire en vigueur en juillet 2012 (Cf. méthodologie). Ces 100 000 départs sont à rapporter aux 296 000 actifs ayant un emploi en 2009, soit un « taux de retrait » de près de 34 %, contre moins de 31 % en France métropolitaine. Le Limousin fera ainsi partie des régions les plus touchées par les prochaines cessations définitives d'activité, et ceci dans une majorité de métiers : pour trois « familles professionnelles » sur quatre, la région présentera d'ici

2020 des taux de retrait supérieurs à la moyenne française.

Ce volume massif de départs est la conséquence de l'arrivée des générations du *baby-boom* à l'âge de la retraite. Il est lié

Le Limousin : parmi les régions où l'impact des retraits du marché du travail serait le plus élevé



également au poids des seniors en Limousin, région la plus « âgée » de France : 28 % des actifs ayant un emploi en Limousin aujourd'hui ont 50 ans ou plus, contre 25 % au niveau national.

Le phénomène concernera l'ensemble des métiers et des secteurs d'activité à des degrés divers, en fonction de la place occupée par les seniors – les premiers susceptibles de partir – mais aussi d'éléments comme la pénibilité du métier et les entrées précoces dans la vie active, qui avancent l'âge de départ.

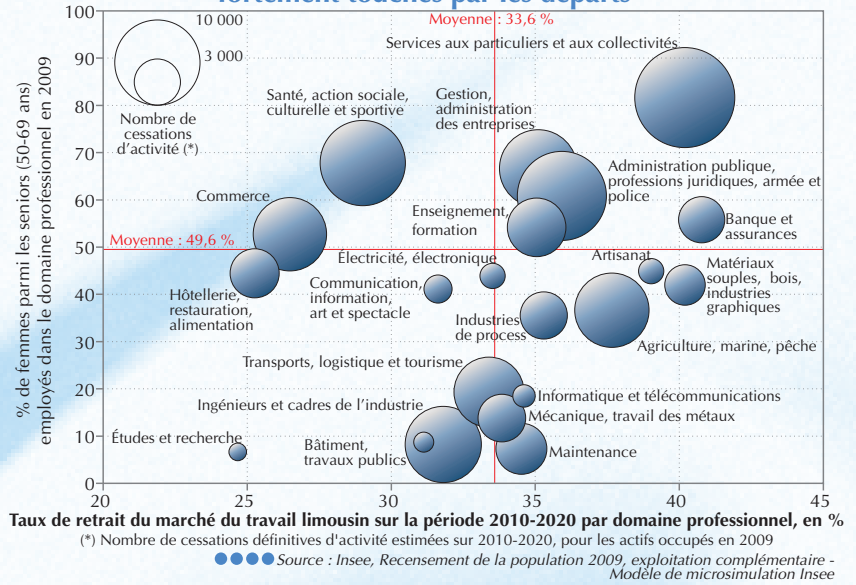
Structure des départs : des spécificités limousines

Certains métiers seront plus particulièrement impactés en Limousin du fait des spécificités économiques régionales. Les agriculteurs, les ouvriers (qualifiés ou non) des industries graphiques, du travail du bois ou du textile et du cuir seraient ainsi davantage représentés dans l'ensemble des départs qu'au niveau national car ils pèsent beaucoup plus sur le marché du travail local. Les domaines professionnels des services aux particuliers et aux collectivités, de l'administration publique et de la santé-action sociale compteront le nombre de départs le plus important. À eux seuls, ces trois domaines concentreraient un départ à la retraite sur trois, soit plus de 34 000 cessations d'activité entre 2010 et 2020.

Des enjeux différents selon les métiers

Anticiper ces départs massifs à la retraite est un enjeu pour de nombreux secteurs d'activité, notamment en termes de renouvellement des compétences et de transmission des savoirs. Au-delà de l'identification des secteurs économiques les plus concernés, évaluer les départs selon les métiers ou « familles professionnelles » permet d'anticiper les besoins de main-d'œuvre, d'adapter la carte des formations et d'améliorer l'orientation, comme le préconise le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles. Les enjeux de renouvellement apparaissent cruciaux dans les domaines appelés à se développer ou dont la pyramide des âges est très déséquilibrée au profit des seniors.

Les services aux particuliers et aux collectivités fortement touchés par les départs



Comme l'ont montré les travaux du Conseil d'Analyse Stratégique (*) les besoins en renouvellement (même partiels) des postes seront le principal moteur des opportunités d'emploi au-delà des dynamiques propres à chaque métier (expansion, mutation ou déclin). Dans chaque profession, le volume attendu des départs est logiquement lié aux effectifs actuels. En Limousin, les cinq premières familles professionnelles qui concentrent le plus d'actifs occupés sont ainsi celles qui verront le plus d'actifs partir à la retraite : agriculteurs, agents d'entretien, employés administratifs de catégorie C, enseignants et conducteurs de véhicules. Elles devraient concentrer un départ sur quatre dans la région. Si l'on excepte les agriculteurs, ces métiers sont également les plus importants en termes de cessation d'activité au niveau national.

Services aux particuliers et santé : de forts enjeux de renouvellement

Dans le « domaine professionnel » des services aux particuliers et aux collectivités, les départs de

fin de carrière seront massifs en volume et en proportion. Quelque 13 600 personnes cesseraient leur activité dans ces métiers entre 2010 et 2020, soit deux actifs sur cinq.

Quasiment tous les métiers de ce domaine seraient fortement touchés par les départs : 56 % des employés de maisons, 45 % des aides à domicile ou aides ménagères, 42 % des assistantes maternelles et 38 % des agents d'entretien. Les enjeux liés au renouvellement sont importants : en forte croissance, les métiers d'agent d'entretien et d'aide à domicile – aide-ménagère sont ainsi les deux métiers permanents les plus recherchés selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre de 2013. Ces métiers sont essentiellement occupés par des femmes, parfois en reprise d'activité, sans diplôme ou avec de faibles qualifications. Malgré des prévisions d'emploi élevées, le métier d'aide à domicile, en particulier, connaît d'importantes difficultés de recrutement, sans doute du fait d'un travail peu rémunéra-

(*) Les métiers en 2020 : progression et féminisation des emplois les plus qualifiés ; dynamisme des métiers d'aide et de soins aux personnes - Dares Analyses n° 022, mars 2012.

Les femmes davantage exposées au risque de précarité au moment de la retraite

Aux âges où l'on cesse habituellement son activité professionnelle, les femmes salariées travaillent davantage à temps partiel que les hommes (trois femmes de plus de 55 ans sur dix contre un sur dix pour les hommes). Toutes professions confondues, leur salaire horaire est inférieur en moyenne de 30 % à celui des hommes. Pour une part importante d'entre elles, les conditions d'emploi sont particulièrement fragiles, par exemple dans les métiers des services à la personne (aides à domicile, employées de maison...). Ces métiers, qui emploient 19 % des femmes seniors, offrent des salaires horaires à peine plus élevés que le SMIC, et les contrats de travail sont très souvent à durée déterminée et à temps partiel.

Ces conditions d'emploi moins favorables, qui se cumuleront parfois avec les interruptions d'activité, se répercuteront sur le montant de retraite perçue. Les futures retraitées pourraient ainsi être davantage exposées au risque de précarité financière que leurs homologues masculins.

teur, aux conditions d'exercice difficiles et avec souvent des difficultés à garantir des temps pleins.

Les départs seront aussi massifs dans le domaine de la santé et de l'action sociale : ils concerneraient plus de 9 000 personnes en dix ans. Dans les métiers de la santé, 36 % des médecins cesseraient leur activité, soit 1 800 praticiens. Les départs seraient proportionnellement plus importants que chez les infirmiers ou les aides-soignants qui sont plus jeunes en moyenne (respectivement 29 et 27 % de cessations d'activité, soit 2 300 et 2 500 départs). Du fait en partie d'études longues, les médecins continuent souvent d'exercer après 60 ans. Mais nombre d'entre eux ont déjà atteint cet âge : les cessations d'activité devraient donc être notables dans les toutes prochaines années.

Même si la région est aujourd'hui bien dotée en infirmiers et en médecins généralistes, pérenniser la main-d'œuvre dans ces métiers et garantir l'accès aux soins sur tout le territoire constituent des enjeux particuliers. Le vieillissement de la population et la demande croissante de soins engendreront des besoins en personnel

de santé qui iront au-delà du simple renouvellement générationnel.

Industrie : évolution des spécialisations

Les familles professionnelles relevant de métiers industriels comp-

tabiliseront environ 13 000 départs. Plus de trois ouvriers sur dix cesseraient leur activité dans les dix prochaines années, et jusqu'à cinq sur dix pour les ouvriers du textile et du cuir. L'industrie continue à perdre des emplois et se restructure. Aussi, les départs dans les segments d'activités traditionnelles en déclin (cuir, bois-imprimerie, céramique des arts de la table...) ne seront qu'en partie compensés. Les embauches s'effectuent parfois sur des métiers différents correspondant à des marchés en développement : céramiques techniques, bois de construction, bois énergie... Chez les ouvriers, six départs sur dix se feraient avant l'âge de 60 ans, témoignant sans doute de la précocité des entrées et de la pénibilité attachée aux postes productifs.

Des départs marqués chez les cadres des banques

Les métiers de la banque seraient aussi fortement affectés par les départs d'ici 2020, en particulier chez les cadres et les techniciens (respectivement 45 % et 42 % de départs). Mais en raison notamment des progrès techniques (traitements automati-

Une forte proportion de départs chez les ouvriers de l'industrie

	Familles professionnelles les plus touchées par les cessations définitives d'activité de 2010 à 2020 en Limousin	Cessations	Taux de retrait (%)	Part des 50 ans et plus en 2009 (%)
Selon l'effectif des partants	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	6 600	39	37
	Agents d'entretien	5 600	38	30
	Employés admin. de la fonction publique (catégorie C)	5 000	39	32
	Enseignants	4 000	35	33
	Conducteurs de véhicules	3 500	36	26
	Aides à domicile et aides ménagères	3 300	45	36
	Prof. interm. admin. de la fonction publique (catégorie B)	2 600	40	38
	Aides-soignants	2 500	27	19
	Infirmiers, sages-femmes	2 300	29	24
	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	2 300	38	32
Selon le taux de retrait	Employés de maison	1 500	56	50
	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	400	51	44
	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	400	47	40
	Cadres de la banque et des assurances	800	45	39
	Aides à domicile et aides ménagères	3 300	45	36
	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	300	44	32
	Cadres des services admin., comptables et financiers	1 500	44	38
	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	400	43	30
	Cadres de la fonction publique (catégorie A)	2 300	43	42
	Assistantes maternelles	1 700	43	35
	Ensemble des familles professionnelles	99 700	34	28

Lecture : en Limousin, 5 600 agents d'entretien occupés en 2009 devraient cesser leur activité entre 2010 et 2020, soit 38 % d'entre eux (taux de retrait)

●●●● Source : Insee, Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire - Modèle de microsimulation Insee

sés, dématérialisation des opérations et des échanges), les départs de personnel de back office des banques ne seraient pas tous remplacés.

Les cessations d'activité toucheraient aussi fortement les cadres des services comptables, administratifs et financiers des entreprises (44 % de départs). De nombreux emplois seraient à pourvoir dans ces métiers mais les compétences recherchées ne sont pas toujours présentes sur le marché du travail régional.

Un tiers de partants dans le bâtiment et le commerce

Les départs seraient nombreux dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics. Près de 8 000 actifs occupés en 2009 partiront d'ici 2020, soit 32 % d'entre eux.

Les enjeux importants en termes de formation et de renouvellement de main-d'œuvre porteront sur les métiers d'ouvriers du second œuvre et du gros œuvre du bâtiment (huit partants sur dix). Avec ceux de l'industrie, les ouvriers du BTP – le gros œuvre en particulier – font partie des actifs qui cesseraient le plus précocement leur

Méthodologie

Les « cessations définitives d'activité » comprennent les départs à la retraite, mais aussi le passage vers des situations qui ne seront très probablement pas suivies d'un retour à l'emploi, comme, par exemple, la « dispense de recherche d'emploi » ou l'inactivité pour raison de santé.

Pour estimer le nombre de cessations à l'horizon 2020, on détermine année après année, pour chaque personne qui était en activité en 2009, la probabilité de cesser son activité, en fonction de son âge, son sexe, sa catégorie sociale, son diplôme, son régime de retraite et du contexte législatif en matière de retraite. Cette probabilité est calculée à partir des taux de retrait observés dans les enquêtes annuelles Emploi en continu de 2003 à 2011 et des probabilités futures de fin d'activité par sexe et âge projetées dans le modèle de micro-simulation Destinie 2 de l'Insee. Celles-ci prennent en compte les dernières dispositions législatives encadrant les départs à la retraite.

Les résultats sont déclinés par « famille professionnelle » (rapprochement entre la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles et le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, en 87 postes) ou « domaine professionnel » (regroupement de familles, en 22 postes).

La simulation ne tient pas compte des mobilités géographiques ou entre familles professionnelles, ni des évolutions économiques qui auraient pour effet d'accélérer ou de ralentir le nombre de départs, ni d'éventuelles réformes du cadre réglementaire du système de retraite à compter de juillet 2012. Elle n'est pas non plus une projection de postes à pourvoir.

activité.

Avec 7 400 départs d'ici 2020, le commerce serait également fortement impacté. Parmi les vendeurs, un sur cinq cesserait son activité. Mais avec moins de seniors en activité, ce domaine professionnel serait, en proportion, plus faiblement touché que la moyenne (27 % de départs contre 34 %). Ces métiers accueillent de nombreux jeunes, peu ou pas qualifiés : moins de deux actifs sur dix a plus de 50 ans. L'impact des départs serait toutefois plus important chez les indépendants (petits et moyens détaillants ou grossistes), où les seniors sont plus nombreux.

Administration : des remplacements liés aux politiques d'emploi public

Les personnels administratifs de la fonction publique seront également touchés par un nombre important de cessations d'activité : plus de 10 000 d'ici 2020 en Limousin, soit environ quatre agents sur dix. Malgré des politiques d'emploi public plus restrictives en termes de remplacements, le nombre d'emplois à pourvoir, notamment dans l'administration territoriale, resterait élevé du fait d'une démographie vieillissante, de la poursuite des transferts de compétences et de la ruralité du territoire.

●●●● **Ludovic Audoux, Kamel Baffou
Frédéric Châtel (Insee),
Fabien Dulcire, Jeanne Jimenez
(Prisme Limousin)**



29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00



www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Chef du service études et diffusion Olivier Frouté
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Valérie Michard, Jean-Christophe Olivier
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : octobre 2013

ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2013

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN »